



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



**« POUR UNE ORIENTATION REUSSIE DU
LYCEE A L'UNIVERSITE »
« Université Lumière Lyon 2 »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

ORIENTATION Numéro du projet AP1_379
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Pour une orientation réussie du Lycée à l'Université
Objectifs initiaux : Les principaux objectifs liés à cette expérimentation visent à accompagner les lycéens dans leurs choix d'orientation post-bac, de leur apporter une meilleure connaissance de l'université et une meilleure adaptation à son système afin de limiter le décrochage universitaire.
Public(s) cible(s) : Ensemble des lycéens du Département du Rhône, soit 13 400 lycéens environ. Bénéficiaires : 581 lycéens de Première ; 5 000 lycéens de Terminale ; 160 étudiants de L1
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Dispositif d'approfondissement de la démarche d'orientation active grâce à trois actions : des Cours Magistraux de découverte pour les lycéens de Première, des étudiants « Relais d'Information » sur les salons et forums, et enfin un système de parrainage pour les étudiants de L1 issus de baccalauréats technologiques.
Territoire(s) d'expérimentation : Bassin de formation de l'Académie de Lyon, comprenant une grande partie de la Région Rhône-Alpes. Ce bassin comprend des zones urbaines et rurales, des zones urbaines sensibles et d'éducation prioritaires, et la plupart des zonages référencés.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce dispositif comporte un axe directement tourné vers les lycéens de 1 ^{ère} , public généralement peu investi par les universités. Par ailleurs, au-delà d'une démarche d'orientation active, ce dispositif vise à lutter contre le décrochage universitaire.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Rectorat, SAIO, CIOs, Lycées... (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Rectorat, SAIO, CIOs, Lycées
Partenaires financiers (avec montants): Seul le Département du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a participé financièrement à cette expérimentation. Pour faire perdurer l'action les années suivantes, d'autres organismes financeurs ont été mobilisés.
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 12 mois d'expérimentation. (2) Durée effective : 12 mois expérimentaux + 24 mois de reconduction de projet= 36 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université Lumière Lyon 2 – SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)
Type de structure : Etablissement d'Enseignement Supérieur
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université Lumière Lyon 2 – Service d'Evaluation, de Statistique et d'Aide au Pilotage (SESAP, anciennement Division SIGMA)
Type de structure : Etablissement d'Enseignement Supérieur



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

INTRODUCTION	5
I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION	5
A. OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION	5
B. PUBLIC VISE ET BENEFICIAIRES DE L'EXPERIMENTATION (ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE)	6
1. <i>Public visé</i>	6
2. <i>Bénéficiaires directs</i>	6
2.1. Statistiques descriptives.....	6
2.2. Analyse qualitative	8
3. <i>Bénéficiaires indirects</i>	8
II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION	9
A. ACTIONS MISES EN ŒUVRE	9
B. PARTENARIATS	10
1. <i>Partenaires opérationnels</i>	10
2. <i>Partenaires financiers</i>	11
C. PILOTAGE DE L'EXPERIMENTATION	11
III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION	13
A. MODELISATION DU DISPOSITIF EXPERIMENTE.....	13
B. ENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF	15
1. <i>Public visé</i>	15
2. <i>Actions menées dans le cadre du dispositif</i>	15
3. <i>Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance</i>	16
4. <i>Impacts sur la structure</i>	16
CONCLUSION	17

Introduction

La démarche d'orientation active impulsée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est une démarche globale de responsabilité vis-à-vis des lycéens, qui comprend information, dialogue, conseil et accompagnement à l'université. Elle s'inscrit pleinement dans une logique de parcours, se déroulant tout au long du lycée, et se poursuivant au cours de la première année d'université. Il s'agit aujourd'hui pour l'Université Lumière Lyon 2 de délivrer une information objective sur le contenu et les pré-requis des formations que les lycéens souhaitent intégrer, et de pouvoir répondre à leurs interrogations.

La complexité du système universitaire, la diversité des formations et l'incertitude de nombreux lycéens quant à leur projet a conduit l'Université Lumière Lyon 2 à expérimenter de nouveaux dispositifs visant à faciliter leur adaptation à l'environnement universitaire et leur réussite. Dès la classe de Première, la découverte des spécificités de l'université est mise œuvre. Elle se poursuit ensuite en Terminale en donnant la possibilité aux lycéens d'échanger avec des étudiants sur leurs filières, et cette découverte se termine en première année à l'université avec la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les bacheliers technologiques, souvent plus fragiles quant à leurs pré-requis. Ce dispositif se décline au sein de notre Université en visant la totalité du bassin de formation de l'Académie de Lyon dont dépend notre structure, mais plus largement tous les bacheliers de France entrants chez nous.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION

Les difficultés d'adaptation rencontrées à l'université par les nouveaux étudiants résultent parfois d'un choix d'orientation par défaut, d'une information mal intégrée en amont de l'inscription, de la persistance de représentations erronées sur les filières et leurs finalités, le contenu des enseignements et le travail universitaire. Il convient alors de les sensibiliser à l'adéquation entre aptitudes, intérêts et exigences du cursus envisagé, de façon à les amener à l'élaboration d'un projet d'études réfléchi et cohérent, qui reste le meilleur gage de leur réussite. Amener les jeunes à découvrir la complexité du système universitaire et la diversité des formations permettrait de réduire l'incertitude de nombreux lycéens quant à leur projet.

Ces objectifs ont conduit l'Université Lumière Lyon 2 à expérimenter une action visant à faciliter leur adaptation à l'environnement universitaire et leur réussite. Cette action se décline en trois axes complémentaires :

- Des cours magistraux de découverte pour les lycéens de Première visant à favoriser leur connaissance de l'environnement universitaire, les aider à clarifier leur projet d'étude et limiter les erreurs d'orientation et le décrochage universitaire en leur faisant anticiper leurs choix d'orientation, et enfin permettre de développer un partenariat fort avec les structures du secondaires (CIOs, Lycées, Rectorat...)
- Des étudiants « Relais d'Information » sur les salons et forums pour aider les jeunes dans leurs choix d'études post-bac, les accompagner dans la transition vers le supérieur, les rassurer et ainsi faciliter leur adaptation à l'entrée à l'université.

- Du parrainage en première année de Licence à l'université afin de faciliter l'intégration des bacheliers les plus fragiles et les aider à se projeter dans leur vie d'étudiant, mais également leur faire découvrir et intégrer les méthodes de travail spécifiques au système universitaire.

B. PUBLIC VISE ET BENEFICIAIRES DE L'EXPERIMENTATION (ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE)

1. Public visé

Le public visé diffère selon les actions, et ne constitue pas forcément le public habituellement renseigné par notre structure.

En effet, les cours magistraux de découverte sont organisés à l'intention des lycéens de Première, public généralement moins ciblé par les universités dans leur information. Initialement, 1800 lycéens de Première étaient visés par cette action.

Par la suite, les étudiants « Relais d'Information » sur les salons ou forums s'adressent directement aux lycéens de Terminale, public majoritairement visé par les communications des universités. 5000 lycéens bénéficiaires étaient initialement envisagés.

Enfin, le parrainage s'adresse aux étudiants de L1 (public souvent rencontré par le SCUIO), mais à une fraction particulière de ces étudiants puisqu'il ne cible que les bacheliers les plus fragiles (issus de baccalauréats technologiques) de plus en plus représentés dans le système universitaire : 200 étudiants de L1 bénéficiaires étaient estimés.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Le public directement visé durant cette expérimentation est de nature diverse. Le but est de toucher le jeune dès sa classe de Première et de le soutenir dans ses choix d'orientation jusqu'à son entrée à l'université. Ces actions s'inscrivent dans le continuum « -3/+3 ».

La première de ces actions s'adresse donc plus spécifiquement à un public de lycéens des classes de Première. La seconde est davantage dirigée vers les lycéens futurs bacheliers mais peut facilement dévier de son but compte tenu de son champ d'action. En effet, cette action d'étudiants « Relais d'Information » s'adresse principalement aux élèves de Terminale mais peut également toucher des élèves de seconde ou première lors de déplacements dans les établissements, et même des adultes lors des Salons ou des Journées de l'Enseignement Supérieur. Enfin, la dernière action cible les néo-bacheliers entrant à l'université considérés comme plus fragiles : les bacheliers technologiques.

**Bénéficiaires entrés
pendant toute la
durée de
l'expérimentation**

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	0
6-10 ans	0
10-16 ans	0
16-18 ans	5 581
18-25 ans	240
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	0
Elèves en élémentaire	0
Collégiens	0
Lycéens en LEGT	5 581
Lycéens en lycée professionnel	0
Jeunes apprentis en CFA	0
Étudiants du supérieur	240
Demandeurs d'emploi	0
Actifs occupés	0
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	0
Niveau V	5 581
Niveau IV	160
Niveau III	80
Niveau III	0
Niveau I	0
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	100
Enseignants	0
Conseillers d'orientation-psychologues	0
Conseillers principaux d'éducation	0
Conseillers d'insertion professionnelle	0
Animateurs	0
Éducateurs spécialisés	0
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

2.2. Analyse qualitative

Les publics initialement ciblés ont bien été bénéficiaires des actions liées à cette expérimentation. Néanmoins, d'autres publics ont pu parfois en profiter.

Dans la première action de cours magistraux de découverte, prioritairement destinée aux lycéens de Première, certains élèves de Terminale ont également été intéressés par la démarche et ont donc été exceptionnellement admis en amphithéâtre, notamment la première année.

La seconde action d'étudiants « Relais d'Informations » sur les salons et forums touche quant à elle un public obligatoirement plus large étant donné que certains de ces événements sont ouverts à tout le monde. Ainsi, nombreux sont les jeunes qui anticipent cette réflexion avant la Terminale et qui se déplacent durant ces temps de salons avec leurs parents. De ce fait, bien que le principal public touché soit les élèves de Terminale ou de Première, de nombreux adultes accompagnants leurs enfants en bénéficient. De la même manière, des étudiants déjà insérés dans un parcours de formation peuvent venir se renseigner pour la suite de leurs études ou sur l'amorce d'un nouveau parcours.

Enfin, la troisième action d'accompagnement des jeunes vise à aider les néo-bacheliers technologiques dans leur première année à l'université et de leur permettre ainsi une meilleure adaptation à ce système. Bien que destinée aux bacheliers technologiques, cette proposition de parrainage pour le premier semestre de la L1 intéresse également de nombreux bacheliers généraux de L, S ou ES, mais aussi de nombreux bacheliers professionnels ou étudiants en reprise d'étude arrivant d'un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

Ceci étant, le projet n'étant plus subventionné par la DJEPVA depuis la fin 2011, l'année 2012-2013 a permis l'ouverture de ce parrainage aux étudiants issus de baccalauréats professionnels, souvent plus en difficulté encore que les bacheliers technologiques.

3. Bénéficiaires indirects

Ceux-ci sont difficilement quantifiables et identifiables.

Les cours magistraux de découverte pour les lycéens de Première sont filmés, et mis en ligne sous la forme de pod-casts lorsque cela est possible. Le public qui visionne ces vidéos ne peut être identifié.

Par ailleurs, nous pouvons prendre en compte comme bénéficiaires indirects les parents des milliers de jeunes qui viennent rencontrer les étudiants « Relais d'Information » durant les salons, forums et autres manifestations. De la même manière, peuvent être comptabilisés les enseignants, chefs d'établissements ou administratifs des établissements dans lesquels se déplacent ces étudiants « Relais ».

Enfin, le système de parrainage peut également profiter à des étudiants en première année de Licence, pas toujours issus de baccalauréats technologiques, mais connaissant un étudiant parrainé. Il a été rapporté que certains néo-bacheliers pouvaient venir voir leur parrain ou marraine avec une liste de question de la part de leurs amis, voire même parfois directement avec un ami en difficulté afin que ce dernier puisse solliciter le parrain.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Cette expérimentation se compose de trois actions distinctes dont le déroulement sur l'année scolaire ne correspond pas au vécu de ces actions par les jeunes bénéficiaires au cours de leurs études. Dans cette description sera donc exceptionnellement proposée l'organisation de ce dispositif tel que le vivent les différents bénéficiaires au cours d'une année scolaire.

La rentrée universitaire amorce la mise en place de l'action 3 de « **Parrainage** » d'étudiants issus de baccalauréats technologiques. Le repérage de ces étudiants est fait en amont, au cours des inscriptions à l'Université via Admission Post-Bac (APB). Le Service d'Evaluation, de Statistiques et d'Aide au Pilotage (SESAP) de l'Université nous fournit durant toute la période d'inscription des fichiers contenant les noms des néo-bacheliers issus de baccalauréats technologiques inscrits définitivement dans notre établissement. Cette période marque également le début des recrutements de parrains et marraines en Licence 3 ou Master grâce à une annonce passée au sein des composantes mais également sur le portail étudiant. Grâce aux fichiers du SESAP, nous pouvons évaluer le nombre d'étudiants par filières et donc les besoins en parrains et marraines. En fonction de ces évaluations, des recrutements ciblés par discipline sont effectués.

Avant que l'Université ne rouvre pour les étudiants, un courriel est envoyé à chacun des nouveaux inscrits pouvant bénéficier du parrainage. Par la suite, une fois la rentrée officielle effectuée (début septembre), une information sur l'action de parrainage est délivrée à tous les étudiants durant les Réunions de Rentrée Universitaire. Des fiches d'inscriptions circulent et certains étudiants commencent alors à s'inscrire. Par ailleurs, tous les étudiants pouvant bénéficier du parrainage, non-inscrits lors de ces rentrées, sont contactés par téléphone afin de leur expliquer plus précisément en quoi consiste l'action et leur proposer d'y participer. Lorsque des néo-bacheliers acceptent de participer, des parrains ou marraines leurs sont attribués dès que possible en fonction de leur filière. Un suivi des rencontres est organisé par la personne en charge du projet grâce à des « Fiches de suivi » qu'il est demandé de retourner de manière hebdomadaire. Au vu du déroulement des rencontres et de ce qu'il s'y fait, la personne chargée du projet peut alors prendre la décision d'intervenir ou de se renseigner plus avant sur la situation du binôme.

Dans ce même temps, vers la mi-octobre, débute le recrutement d'étudiants « **Relais d'Information** » (action 2) en lien avec la personne qui se déplace dans les établissements du secondaire pour présenter les filières de l'Université Lumière Lyon 2. Le nombre de recrutement évolue suivant le nombre de participation de l'établissement aux divers salons, et s'est ajusté au cours des années. La représentativité des filières de Lyon 2 reste la priorité de ce recrutement.

La mise en relation de parrains-marraines et étudiants de L1 se poursuit jusqu'à la mi-novembre, date à laquelle le chargé de projet amorce la mise en place de l'action 1 : des **Cours Magistraux de découverte pour les lycéens de 1ère**. Celle-ci s'organise en lien avec le Rectorat de Lyon, les lycées de l'Académie et les enseignants-chercheurs des composantes de l'Université. Le Chef des Services Académiques d'Information et d'Orientation (CSAIO) envoie un courrier vers tous les proviseurs de lycée et vers tous les CIOs de l'Académie afin de les inviter à une réunion de présentation du dispositif et de validation du planning. Cette rencontre, organisée entre fin novembre et mi-décembre permet à tous les partenaires de valider les cours et le planning proposés, et le cas échéant de faire des propositions d'évolution. Le contact avec les enseignants susceptibles d'intervenir durant ces cours de découverte ayant été pris en amont par le responsable du projet, la

validation lors de cette réunion lui permet alors de leur confirmer leur participation et de leur proposer une date et une salle pour le cours qu'ils donneront. Cette logistique demande une validation préalable auprès du planning de l'université. Une fois ce calendrier prêt, un document de communication est préparé en lien avec le Service Communication de l'établissement, puis imprimé en grand nombre et envoyé vers tous les établissements partenaires (venus à la réunion) ainsi que largement vers les autres lycées de l'Académie. Dans ce même temps, un formulaire d'inscription en ligne est élaboré et activé afin de permettre aux élèves de s'inscrire sur un ou plusieurs cours de découverte de leur choix, l'action se déroulant sur plusieurs mercredis après-midi, avec deux cours par après-midi. Une fois la période d'inscription close, une convocation pour chaque élève récapitulant ses inscriptions est éditée, et la totalité de ces documents est transmise aux établissements qui les distribueront eux-mêmes à leurs élèves. Entre-temps, le chargé de projet met en place quelques outils à destination des lycéens, notamment quelques éléments de communication de l'établissement sur l'action, ainsi que les fiches filières correspondantes aux cours qui se déroulent. Avant le déroulement de chacun des cours, les élèves signent une liste d'émargement et leur convocation est validée par le SCUIO. A l'issue de la journée, une liste d'émargement est transmise à chaque établissement partenaire ou qui en a fait la demande.

B. PARTENARIATS

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Service d'Evaluation, de Statistiques et d'Aide au Pilotage (SESAP, ex Division SIGMA)	Service d'évaluation de l'Université	Evaluation de l'expérimentation sur le long terme
Rectorat de Lyon, SAIO	Etat	Lien vers les structures du secondaire pour les cours magistraux de découverte
Lycées de l'Académie	EPLE	Participation aux cours magistraux de découverte, mobilisation de leurs élèves.

Les partenariats intervenus durant cette expérimentation ont majoritairement permis de renforcer des partenariats déjà existants. Tout d'abord au sein de l'Université et de ses services, puisque le SESAP a pu être évaluateur de ces différentes actions, et ce à diverses périodes considérées comme charnières pour les jeunes. Le partenariat s'est donc établi sur une base de coopération de service, et les modalités d'évaluation ont pu être discutées et ajustées au fur et à mesure de la construction du projet. De la même manière, d'autres évaluations ont alors pu se mettre en place dans le cadre de la continuation du projet hors subvention DJEPVA.

Le partenariat avec le Rectorat et ses Services Académiques d'Information et d'Orientation était déjà existant et actif compte tenu du fait que nous travaillons sur les mêmes champs d'action et que nos services échangent des informations depuis de nombreuses années. Il s'est néanmoins consolidé

grâce à l'implication prononcée des chefs d'établissement du secondaire. De même, le partenariat avec les lycées s'est renforcé puisqu'une personne du service intervenait déjà, à la demande des établissements, afin de présenter les filières possibles à l'Université Lumière Lyon 2. De plus, les élèves des lycées de l'Académie sont nombreux à se déplacer lors des Journées de l'Enseignement Supérieur (JES) puisque la plupart de leurs établissements banalisent ces deux jours de visite des universités du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) de Lyon. Cela permet aux élèves de Terminale, et parfois de Première, de se déplacer sur les divers campus universitaires organisateurs (Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Université de Bourg-en-Bresse, Université de Roanne, Université de Saint-Etienne). Ces deux journées de présentation restent néanmoins majoritairement dirigées vers les élèves de Terminale. Cependant, grâce à l'action de Cours de découverte en amphithéâtre, les lycées peuvent aujourd'hui proposer aussi à leurs élèves de 1^{ère} une expérience concrète en situation, qui leur permet de se projeter vers un parcours d'étude.

Les actions liées à ce projet d'expérimentation se poursuivant au-delà de la subvention allouée par la DJEPVA et du contexte expérimental. Ces partenariats perdurent encore aujourd'hui et sont voués à renouvellement régulier.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	70%
Cofinancements extérieurs à la structure	0%
Autofinancement	30%

Le financement DJEPVA a permis d'initier ce projet et d'en retirer des informations utiles quant à la définition de la politique de l'établissement. Bien que ce levier n'ai pu permettre à l'Université de maintenir le projet sur ses fonds propres, les premiers éléments d'évaluation ont donné l'occasion à l'établissement de proposer le projet auprès d'un autre financeur qui l'a reconduit sur plusieurs années, par un financement total.

C. PILOTAGE DE L'EXPERIMENTATION

Pilotage :

Le pilotage de cette expérimentation a demandé le recrutement d'un IGE temps plein pour la mise en place des différentes actions.

Par ailleurs un comité de pilotage a été formé sur la base de la Commission Formation, instance mise en place par la Présidence de l'Université Lumière Lyon 2 en 2009 et composée de représentants de personnels administratifs, d'enseignants-chercheurs et d'étudiants. Cette instance, qui s'est réunie de manière mensuelle, a constitué l'entité institutionnelle pour le portage politique

et opérationnel de cette expérimentation. Plusieurs réunions ont eu pour but de discuter des modalités de mise en œuvre de ces actions, ou ont pu être l'occasion de dresser des bilans intermédiaires.

Finalement, l'expérimentation a été présentée au sein de l'établissement en Conseil Etudiant et de la Vie Universitaire (CEVU), pour que celui-ci dispose des résultats de chacune de ces actions et puisse statuer sur leur reconduction voire leur pérennisation. Le Vice-président du CEVU constitue ainsi la personnalité politique décisionnaire finale sur cette expérimentation.

Outils :

Dans le cadre de cette expérimentation, plusieurs outils ont été mis en place. Ce sont des outils courants d'aide à la gestion de projet. Comme précédemment, nous présenterons ces différents outils selon le déroulement des actions dans le parcours d'un lycéen puis d'un étudiant.

Tout d'abord l'action 1 : Des cours magistraux de découverte à destination des lycéens de classes de Première :

Sur ce projet, ce sont principalement des outils de procédure et de communication qui ont été élaborés. La difficulté sur cette action est bien d'arriver à obtenir des locaux disponibles tout en mobilisant des enseignants-chercheurs généralement très occupés. Une gestion des demandes suffisamment en amont et hors période d'examens est donc mise en place.

Les inscriptions à ces cours de découverte sont faites de manière autonome par les élèves volontaires via un formulaire en ligne sur le site de l'Université Lumière Lyon 2, au sein de son Espace Lycéen. Ce formulaire a été développé en interne et sera réajuster les prochaines années. Cette inscription en ligne nous permet d'anticiper sur les capacités d'accueil et la logistique à mettre en œuvre le jour J. De plus, elle permet aux responsables de lycées de prévoir les absences de leurs élèves, l'Université leur transmettant les listes de leurs élèves inscrits, un partenariat ayant été institué avec certains établissements scolaires de l'Académie. Enfin, il faut prévoir une documentation sur l'Université et ses filières adaptée au public et donc anticiper sur les besoins.

De la même manière, les outils de communication développés, bien que classiques (flyers, affiches, badges, blocs note) sont à prévoir en quantité suffisante. Les messages doivent être accrocheurs pour donner envie aux lycéens de participer. Ceci n'est possible qu'avec un travail en amont avec le Service Communication de l'Université.

Ensuite pour l'action 2 : Recrutement et formation d'étudiants relais d'informations :

Les outils développés sur cette action sont des outils de procédure et de formation. En effet, une procédure de recrutement ayant pour objectif de vérifier les capacités d'adaptation et d'échange d'une personne, ses aptitudes pédagogiques et ses connaissances de l'institution et de son parcours, permet d'éviter les désagréments et les désistements inopportuns. Ensuite, une formation adaptée au public et éprouvée auparavant quant à sa clarté, garantit un recrutement performant.

Enfin pour l'action 3 : Parrainage d'étudiants de L1 issus de baccalauréats technologiques :

La même procédure de recrutement que pour l'action 2 est appliquée pour le recrutement des parrains, en vérifiant également la patience des postulants ainsi que leur connaissance de leur filière et de ses méthodes par une tentative de mise en situation.

Pour toucher au mieux les nouveaux entrants pouvant bénéficier du parrainage (bacheliers technologiques), des amphithéâtres de présentation durant la période d'intégration de l'Université sont en élaboration, et de nouvelles modalités de validation de participation pour ces étudiants sont en cours de réflexion.

Par ailleurs, un outil de pilotage a été mis en place pour cette dernière action. Il s'agit d'un « tableau de suivi » que les étudiants parrains doivent retourner au responsable du projet de manière hebdomadaire. Ce tableau de suivi fait état de la rencontre entre le parrain et l'étudiant de L1 qu'il soutient, en mentionnant la date et le nombre d'heures effectuées, le lieu de la rencontre et le contenu de cette rencontre. Enfin, ce tableau comporte une section « Remarques » dans laquelle le parrain peut mentionner ses impressions, ses questions ou ses doutes quant aux étudiants qu'il parraine ou ses propres capacités à répondre. Le fait d'avoir régulièrement ces tableaux de suivi permet de repérer rapidement les étudiants en difficulté ou en questionnement par rapport notamment à leur orientation ou leur décision de filière, et de pouvoir y apporter une réponse au plus vite.

Enfin, les modalités d'une pérennisation d'un tel dispositif à moindre coût sont en réflexion et un système d'Enseignement d'Ouverture « parrainage » avec validation d'ECTS pourrait correspondre à une telle ambition.

Sur chacune de ces actions, une fiche récapitulative ainsi qu'un rétro-planning ont été élaborés afin de mieux repérer les périodes de flottement et de pouvoir y remédier.

Par ailleurs, un descriptif de chacune de ces actions est disponible pour quiconque se connecte sur l'Espace Lycéen de l'Université Lumière Lyon 2 (www.univ-lyon2.fr/lyceen).

Enfin, le contrat de chacun des étudiants recrutés, que ce soit comme relais d'information ou comme parrain ou marraine a évolué. Auparavant contrat de vacances horaires, chacun des étudiants recrutés a pu bénéficier cette année d'un Contrat Emploi Etudiant. Ce type de contrat, mis en place par le décret du 26 décembre 2007, est ajusté au fonctionnement des études. Il permet aux étudiants de travailler au sein des campus, sur un volume horaire adapté à leurs cours et avec, selon la volonté de l'Université Lumière Lyon 2, une rémunération en vacances horaires de catégorie B de la fonction publique. Ce contrat emploi étudiant est surtout une manière pour l'établissement de valoriser l'implication de ses étudiants.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. MODELISATION DU DISPOSITIF EXPERIMENTE

Cette expérimentation d'inscrit dans un continuum d'orientation active « -3/+3 ».

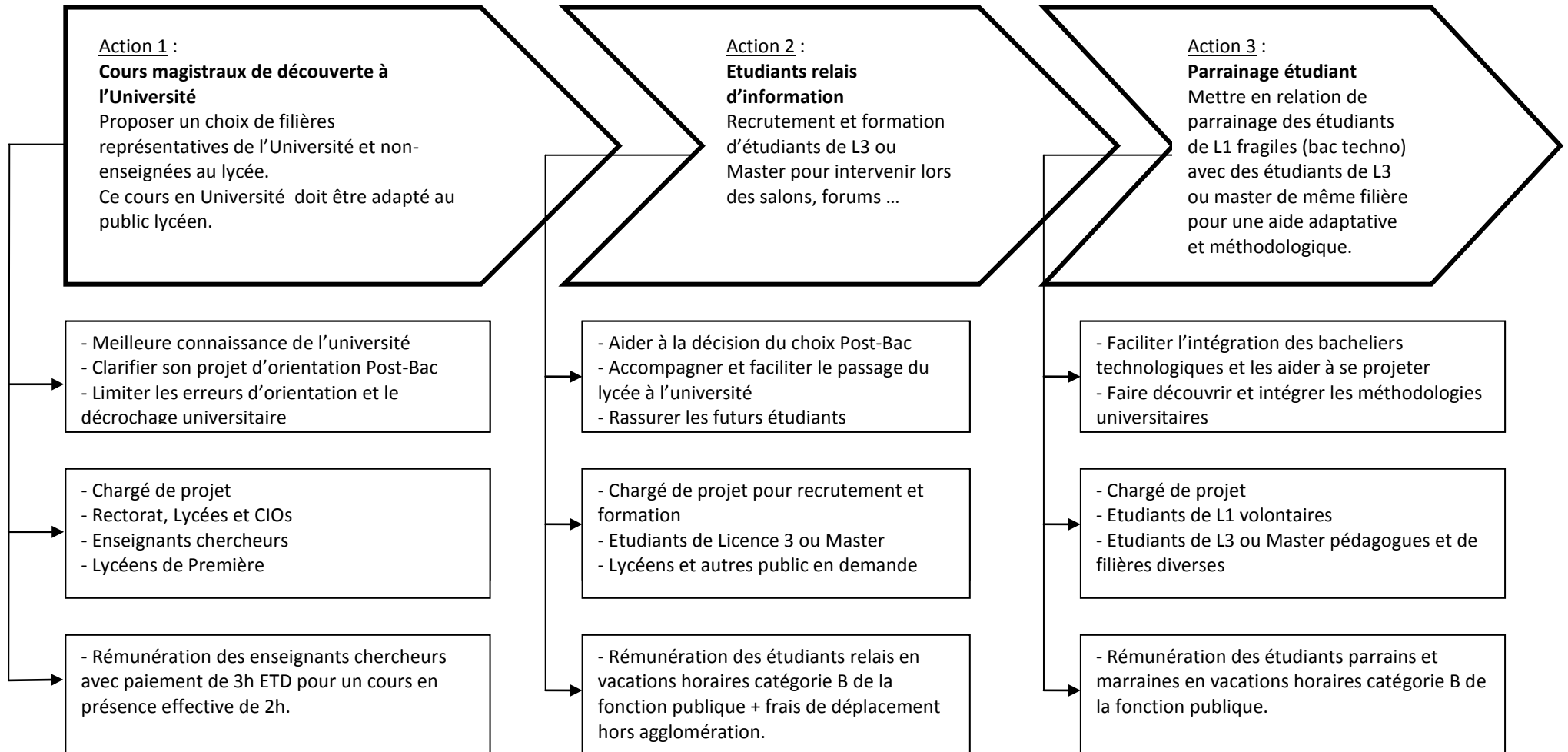
Ce dispositif d'orientation active et de lutte contre le décrochage universitaire (-2 ; +1) se décline en trois actions :

_ Action 1 : **Cours Magistraux de découverte pour les lycéens de Première (-2)**

_ Action 2 : **Etudiants relais d'information sur salons et forum (-1)**

_ Action 3 : **Parrainage des étudiants de L1 issus de baccalauréats technologiques (+1)**

Parcours du lycéen de Première vers sa réussite à l'Université



B. ENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF

1. Public visé

Cibler le public bénéficiaire de ces actions est nécessaire dans le fonctionnement actuel du dispositif en tant que « projet non-intégré dans les parcours d'études ». Conserver le public lycéen des classes de Première sur l'action 1 de « **Cours magistraux de découverte à l'université** » reste un choix logique en rapport à toutes les offres annexes qui s'offrent aux élèves de Terminale (Journées de l'Enseignement Supérieur, Salon de l'Etudiant, ...). En rajouter une à destination de ce public ne serait pas judicieux et risquerait de leur rendre les offres de formation moins lisibles encore. Ainsi, anticiper d'une année leur premier contact avec l'université permet de placer ces lycéens au cœur d'une démarche d'orientation dans laquelle ils sont acteurs de leur parcours et de leurs recherches d'information.

De la même manière, comme précisé p.6, les étudiants « **Relais d'Information** » touchent davantage de public que celui initialement défini, et celui-ci est difficilement quantifiable. De ce fait, conserver ces étudiants à disposition des lycéens et autres publics s'avère une nécessité puisqu'ils permettent de libérer la parole des jeunes plus facilement, mais également d'amorcer un partage d'expérience qui rassure autant les parents que leur progéniture.

Enfin, conserver le système du « **Parrainage** » s'impose comme une évidence compte tenu des résultats obtenus sur la baisse du décrochage en première année et l'assiduité en cours. Néanmoins, le limiter aux seuls bacheliers technologiques ne s'avère pas forcément être légitime, étant donné que de nombreux bacheliers (généralistes comme non généralistes) désireraient en bénéficier. Tout en continuant à cibler les bacheliers les plus fragiles, proposer un tel accompagnement aux bacheliers professionnels prend également tout son sens. Souvent plus en difficulté encore que les bacheliers technologiques sur les méthodologies et les pré-requis, la plupart de ces jeunes ont besoin d'être accompagnés pour entamer au mieux leur cursus dans le supérieur.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Pour deux actions de ce dispositif, des outils de communication ont été mis en place afin d'informer au mieux les bénéficiaires potentiels. Des flyers sur l'opération de parrainage et sur celle de cours de découverte ont été créés, leur diffusion est à prévoir suffisamment en amont mais des rappels restent obligatoires. Par ailleurs, un formulaire permettant l'inscription en ligne a été développé à l'intention des lycéens de 1ère. Celui-ci est modulable afin de pouvoir s'adapter à un nombre croissant de cours proposés (en 2013, 12 cours sur 6 après-midis). Par ailleurs, la communication a été élargie par rapport à l'année expérimentale où seuls les lycées partenaires étaient destinataires des outils de communication. Actuellement, les outils sont diffusés vers tous les lycées de l'Académie, qu'ils soient publics ou privés sous contrat.

L'information pour le parrainage a été également ajustée en l'intégrant à la Période d'Intégration de l'Université et en diffusant l'information directement en amphithéâtre en ciblant le public bénéficiaire. Par ailleurs, la première rencontre entre parrain-marraine et parrainé-e-s s'effectue dorénavant au SCUIO afin de présenter la structure aux nouveaux étudiants et ainsi leur faire connaître le lieu ressource de l'Université en ce qui concerne l'orientation.

Dans un contexte de transférabilité de l'action de parrainage et donc d'une pérennisation de l'action, un cadre intégré aux études des Licences et Masters serait le plus à même de répondre à ces exigences financières (rémunération des parrains et marraines) qui peuvent empêcher l'établissement d'opérer un maintien sur ses fonds propres. Ainsi, ouvrir un « Enseignement d'Ouverture : Parrainage » aux étudiants de Licence 3 et de Master permettrait d'obtenir un vivier plus conséquent de parrains-marraines et de filières, et de valoriser leur action par des crédits et non par une compensation financière. La mise en place de ce dispositif requiert néanmoins une personne à temps plein afin de pouvoir faire le lien parrains-marraines et parrainés, de former les parrains et d'expliquer clairement les objectifs aux parrainés. Cette personne aurait également la charge d'organiser les retours des uns et des autres afin de pouvoir suivre les absences mais surtout le travail fourni par chaque personne. Une note finale, justifiant de l'assiduité et du travail accompli (des dossiers sur leur expérience seraient alors demandés en plus de retours hebdomadaires) serait attribuée aux parrains-marraines et parrainé-e-s. Le parrainage deviendrait alors une unité d'enseignement à part entière pouvant être valorisée par ailleurs par les parrains-marraines sur le marché du travail.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Ont été associés à ses actions les responsables d'établissements et de structures qui pourraient s'avérer être des personnes ressources auprès des publics visés. Ainsi, les Proviseurs, Proviseurs-adjoints et Professeurs principaux de lycées ont été informés de la mise en place de ces actions, de même que les responsables de CIOs et les Conseillers d'Orientation Psychologues.

Par ailleurs, dans la cadre de l'action 1 de **Cours Magistraux de découverte à l'Université pour les lycéens de Première**, un partenariat particulier a été mis en place avec le Rectorat, et plus particulièrement avec les Services Académiques d'Information et d'Orientation (SAIO).

Les modalités de communication auprès des établissements ont été définies conjointement et il a ainsi été décidé qu'un courrier serait envoyé par le SAIO, signé du Chef des Services Académiques d'Information et d'Orientation (CSAIO), vers les Proviseurs, Directeurs de CIOs, et Inspecteurs Académiques d'Information et d'Orientation. Ce courrier les convie à une réunion de travail et de mise en place de l'action. Finalement, une convention de partenariat est conclue entre chacun des établissements partenaires et l'Université Lumière Lyon 2. Une collaboration étroite demeure avec les responsables d'établissement puisque des décisions, notamment de planning et d'organisation sont validées par eux, et que l'Université leur fait un retour quant à la présence de leurs élèves.

Enfin, une coopération étroite est instituée avec les enseignants-chercheurs qui se proposent pour ces cours.

4. Impacts sur la structure

Ce dispositif a permis à l'Université Lumière Lyon 2 d'améliorer le suivi de ses étudiants et notamment des étudiants considérés comme les plus en difficulté dans l'enseignement supérieur, mais également de développer et consolider des partenariats et diffuser les dispositifs vers d'autres structures.

Pour le service, ce dispositif a permis une meilleure visibilité auprès des étudiants. En effet, parrains-marraines et parrainé-e-s effectuent leur première rencontre dans les locaux du SCUIO et peuvent venir y effectuer des séances de travail, la salle d'accueil leur restant ouverte.

En revanche, cette expérimentation a généré un surplus de travail dans la gestion financière et dans la gestion des personnels, chaque parrain étant sous contrat et rémunéré de manière mensuelle.

Conclusion

Cette expérimentation s'inscrit dans le continuum « -3/+3 » attendu par les Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Education Nationale depuis quelques années. Elle s'inscrit dans le cadre d'un parcours et d'une réflexion sur un projet d'étude Post-Bac. Les trois actions qu'elle comporte s'échelonnent sur trois années consécutives pour l'élève, leur permettant ainsi l'identification d'interlocuteurs, et pour ces derniers, un suivi de ces élèves.

Les objectifs déterminés pour ce projet ont été atteints puisque l'action 1 de **Cours Magistraux de découverte pour les élèves de Première** atteint son public, qui se montre réceptif, et permet à ces élèves d'avoir une première approche de l'université et de leur potentiel univers Post-Bac. Par ailleurs, l'action 2 d'étudiants « **Relais d'Informations** » sur les forums et salons permet de sensibiliser et informer un public plus large qu'initialement prévu, et ce sont en priorité vers ces jeunes que les élèves et leurs parents se dirigent. Quant à l'action 3 de **Parrainage de bacheliers technologiques**, elle cible son public bénéficiaire en amont et a pu démontrer son efficacité en affichant une réduction du décrochage universitaire et une meilleure réussite des bacheliers accompagnés sur cette première année universitaire.

De ce fait, l'Université Lumière Lyon 2 a décidé de prolonger chacune de ces actions, parfois sur ces fonds propres (action 1). Pour les autres actions (actions 2 et 3) leur prolongement s'est effectué grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes dans la cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur (SRES). Elle a également étendue deux de ces actions, soit en élargissant le public visé (action 3), soit par le nombre de cours donnés (action 1).

La mise en place de ces dispositifs s'est globalement déroulée sans trop de résistances, bien que certains partenaires aient pu être plus difficiles à convaincre que d'autres. La totalité d'entre eux sont néanmoins aujourd'hui convaincus du bienfondé et de l'utilité de chacune de ces actions et n'hésite pas à reconduire les partenariats mis en place à cette occasion.

Enfin, la totalité de cette expérimentation est transférable dans tout établissement d'enseignement, plus particulièrement lors de périodes charnières dans l'évolution scolaire du jeune, lorsqu'une transition importante se fait. De plus, une possibilité de pérennisation de ces actions à moindre coût est proposée en page 16 de ce document et peut constituer une base transférable dans tout contexte de changement brutal de méthodologie et d'environnement général de travail.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP1_379	Nom de la structure porteuse de projet				Université Lumière Lyon 2
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		5821	0	0	5821	50
Adultes		0	0	0	0	0
Nombre total de bénéficiaires		5821	0	0	5821	50

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		0
6-10 ans		0
10-16 ans		0
16-18 ans		5581
18-25 ans		240
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Élèves en pré-élémentaire		0
Élèves en élémentaire		0
Collégiens		0
Lycéens en LEGT		5581
Lycéens en lycée professionnel		0
Jeunes apprentis en CFA		0
Étudiants du supérieur		240
Demandeurs d'emploi		0
Actifs occupés		0
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		0
Niveau V		5581
Niveau IV		160
Niveau III		80
Niveau II		0
Niveau I		0
Sexe		
Filles		
Garçons		
2. Adultes		
Qualité		
Parents		100
Enseignants		0
Conseillers d'orientation-psychologues		0
Conseillers principaux d'éducation		0
Conseillers d'insertion professionnelle		0
Animateurs		0
Éducateurs spécialisés		0
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?		Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire

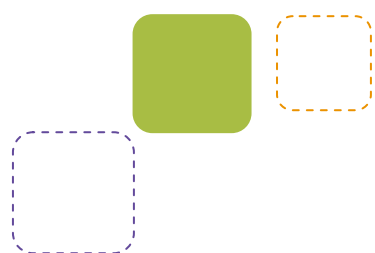
➤ **Tableau 2 sur les actions**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1_379		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>01/2010 - 07/2010</i>							
Action n°1	Mise en œuvre des partenariats	6						
Action n°2	Recrutement IGE temps plein	1						
Action n°3								
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
2. Mise en œuvre du projet	<i>09/2010 - 04/2011</i>							
Action n°1	Recrutement parrains	2				Flyers		
Action n°2	Recrutement parrainés	2	1					
Action n°3	Liaison parrain-parrainé	3						
Action n°4	Recrutement des étudiants Relais	1		2	Ingénieur d'Etude			
Action n°5	Organisation logistique CM de découverte	3		1		Flyers		
Action n°6	Déroulement des CM	1,5		10				
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
3. Achèvement du projet	<i>05/2010 - 09/2011</i>							
Action n°1	Présentation en CEVU	0,5						
Action n°2	Bilans	1						
Action n°3								
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>				
Numéro du projet	AP1_379			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Communication : Flyers et Affiches	Bacheliers technologiques	Papier	Oui
2	Formation : Power-point	Parrains de L3 ou Master	Numérique	Oui
3	Suivi : Fiche de suivi parrainage	Utilisateurs : Parrains Destinataire : Chef de Projet	Numérique	Oui
4	Communication : Flyers et Affiches	Lycéens de Première	Papier	Oui
5	Pilotage: Formulaire d'inscription	Lycéens de Première	Numérique	Oui



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

